



RÉGION ACADÉMIQUE  
NORMANDIE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



# DEMANDE DE MUTATION AU TITRE DU HANDICAP

## DOSSIER MEDICAL

1<sup>er</sup> degré  Mutation intra  14  50  61   
2<sup>nd</sup> degré  Mutation inter   
ATSS

Nom d'usage : \_\_\_\_\_ Nom de famille : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_ Date de naissance : [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ]  
Situation familiale : Célibataire  Marié(e)  Concubinage  Veuf(ve)  Pacsé(e)  Séparé(e)   
Nombre d'enfants à charge : [ ][ ]  
Lieu de résidence : \_\_\_\_\_ Département : \_\_\_\_\_

Etablissement d'affectation : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_ Département : \_\_\_\_\_  
A titre provisoire  définitif  Depuis : \_\_\_\_\_  
Distance domicile-travail : \_\_\_\_\_ kms Durée du trajet domicile-travail : \_\_\_\_\_ min

Corps/Fonction : \_\_\_\_\_ Discipline : \_\_\_\_\_  
Situation statutaire : titulaire  contractuel  Depuis(année) : [ ][ ][ ][ ] stagiaire   
Situation administrative : en activité  en congé maladie : CMO  CLM  autre : \_\_\_\_\_  
Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé (MDPH) : oui  non  en cours

### ÉLÉMENTS A TRANSMETTRE :

- ✓ Certificat médical détaillé et récent (nature et histoire de la maladie, traitements en cours, perspectives d'évolution)
- ✓ Un courrier détaillé expliquant les difficultés rencontrées, le retentissement professionnel et le bénéfice attendu d'une mutation : rapprochement lieu de soins, domicile...
- ✓ Photocopie des pièces médicales récentes (compte-rendu d'examen ou d'intervention chirurgicale, interprétation d'imagerie médicale, ...)
- ✓ Photocopie de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) en cours ou accusé réception du dépôt du dossier délivré par la MDPH de votre département.

Ce dossier complet sera à envoyer à l'adresse suivante :

**Rectorat de l'Académie de Caen - Service médical des personnels  
à l'attention du Dr DUJARDIN - 168 rue Caponière - 14061 CAEN CEDEX**

*Votre demande sera étudiée par le médecin, l'avis médical sera transmis exclusivement à votre service gestionnaire qui vous adressera une réponse à l'issue des commissions.*